

COMITE AICP DU 2 MARS 2016

Approuvé le 6 Avril 2016

Etaient présents : J. ALLAIRE, D. ARENOU, F. BLET, H. BRAUD, H. BREGEON, S. BRETONNIERE, P. COCHET, G. DEMAILLE, B. DROUARD, E. JAMET, G. MOREAU, J.Y. PUCELLE, D. THEBAULT, C. RAGUIDEAU.

Etaient excusés : M. GAUTIER, J. GUILLON, M. NOEL, P. PIED, B.de LAMOTTE.

1^{er} Point : Adoption du PV du comité du 3 février 2016.

Il est adopté sans modification.

2^{ème} Point : Actualités de la période

2.1 Situation adhérents :

Cotisants : 250 + 19 = 269 pour 9342 €

Donateurs : 190 pour 9911 €

Commentaires : 6 adhérents nouveaux (1 de la 33°, 2 de la 37°, 3 de la 42°)

3 adhérents de retour, 1 adhérent décédé (HG ANGOT de la 26°)

2.2 Situation financière :

La trésorerie reste saine en l'attente du déblocage des fonds pour le projet BENKADI/SABOUGNOUMA (35 635 € en réserve)

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 22% du budget prévisionnel de 12 000€, dont les 600 € d'aide humanitaire à la « JOLIVERIE » de BANANBANI.

2.3 Retour sur site WIX : Le site a été boosté avec dépôt d'un nom de domaine : « aicplajoliverie.com » et recensement du nombre de visiteurs. L'abonnement à demi-tarif en février 2016 (80 €) sera de 170 € en février 2017.

2.4 Vie des promos et jubilés

S.BRETONNIERE et H. BREGEON ont rencontré la 33° pour leur jubilé et une aide administrative (P.CHAMPS). Une autre rencontre est prévue le 17 mars.

La 43° d'Emile JAMET a déjà fait des retrouvailles en février d'une quinzaine d'amis et conjoints.

3^{ème} Point : Reçus fiscaux AICP, conformité loi 1901.

Le président rappelle l'histoire remontant à fin 90 lors du premier accord d'aide humanitaire en Côte d'Ivoire avec la construction de 6 classes et entraînant en 2000 la modification de nos statuts nous permettant « de participer à des actions humanitaires à but éducatif et scolaire ». L'AICP est autorisée par l'administration fiscale le 17 février 2004 à recevoir des dons.

Le président a rencontré l'administration fiscale le 11 février 2016 concernant les reçus délivrés par les associations d'intérêt général (activités et buts suffisamment universels exemple aide humanitaire AICP). Les reçus éligibles recouvrent une part de la cotisation, les dons ou le renoncement aux frais individuels.

Il appert que l'AICP pour ses reçus fiscaux est une association loi 1901, sise en France, d'intérêt général, ouverte, recevant des dons gratuits sans contre partie, et dont l'activité est désintéressée.

L'administration a indiqué que la procédure de rescrit fiscal est facultative, mais que le reçu fiscal adressé par les associations à leurs adhérents est normalisé.

Le comité valide cet argumentaire et charge D. ARENOU, vice-président d'en informer M. PELON pour une rencontre avec le Bureau.

4^{ème} Point : Préparation de l'AGE du 13 mars 2016.

Le comité étudie le projet de modification des statuts. Il les adopte à l'unanimité après l'ajout à l'article 16 précisant l'exercice : comptabilité « annuelle (année civile) » ... en recettes et en dépenses....

5^{ème} Point : Préparation de l'AGO du 13 mars 2016.

Le comité valide les documents pour les dossiers administratifs à préparer mercredi 9 mars à 14H et l'organisation de la mise en place matérielle vendredi 11 à 17H. Le président recensera les personnes disponibles pour ces 2 dates.

Quatre membres renouvelables se représentent (S. BRETONNIERE, E. JAMET, G. MOREAU, J.Y. PUCELLE). Un tuilage de S. BRETONNIERE /G. DEMAILLE se fera sur les perdus de vue des jeunes promos.

Le secrétaire animera la séance des questions et interventions (P. PIED pour sa représentation près de la Fédé, un témoin du jubilé de la 42^{ème}, SABOUGNOUMA pour sa mission à KATI, les questions de la salle)

6^{ème} Point : Questions diverses

6.1 Cotisation à la Fédé : elle demande de passer à 1€20 par adhérent.

L'AICP n'est pas intéressé par le projet de marche et rencontre avec le Pape proposé par la Fédé en septembre prochain.

6.2 Date de notre événement AICP 2017 :

Le comité retient le samedi 9 septembre 2017. Cette date sera proposée au comité de pilotage de la Joliverie du 18 mars chargé de préparer « CAP 2020 ».

Prochain comité : le mercredi 6 avril 2016 à 10H.

Le secrétaire général
Daniel THEBAULT